

## > Citations

Il y a deux sortes de citations :

1. La paraphrase d'un passage d'un article ou d'un ouvrage
2. Des extraits d'articles ou d'ouvrages lus qui vont être insérés littéralement dans votre rédaction.

Les citations reflètent certes l'étendue et la qualité de vos lectures, mais il ne faut pas en abuser au risque de faire oeuvre de simple compilation. Pour éviter ce travers, il convient de prendre quelques précautions.

La citation doit servir soit à illustrer l'idée développée, soit à faire progresser la démonstration menée.

Il vous faut choisir des citations utiles et pertinentes pour le sujet traité, et non des affirmations banales sans réelle consistance.

Évitez autant que possible les citations longues et veillez à les analyser et à les commenter.

Faites preuve d'honnêteté intellectuelle en mentionnant la source et l'auteur de l'extrait inséré dans votre rédaction. Le plagiat est une atteinte grave à la déontologie de la recherche.

La citation est toujours en italique ou entre «...».

Évitez de couper ou de tronquer la citation de manière injustifiée ou abusive. Si vous supprimez quelques mots ou la section d'une phrase, remplacez-les par [...] (pas en italique dans la citation). Si vous avez modifié la forme d'un mot mettez-le entre [...].

Respectez la même mise en forme pour toutes les citations en adoptant, par exemple, un retrait de 2 cm et une taille de police en 10, avec un interligne simple.

La référence de la citation dépend du choix de présentation de votre bibliographie : « à l'américaine » ou « à la française » (se référer d'abord à l'entrée « Bibliographie »).

- **Dans la bibliographie dite « à l'américaine », la référence de la citation est dans le corps du texte.**

Exemple 1 :

Quand l'ici bas ou le présent ne puisent plus, au niveau collectif, dans un imaginaire du futur, cela ne veut pas dire que la vie n'a plus de sens. Cela pose simplement que le sens de la vie de chacun ne découle plus d'abord d'une inscription dans le mouvement collectif, mais en soi, dans cette vie unique même. Idée que Max Stirner avait déjà analysée au siècle dernier (Stirner, 1977).

Exemple 2 :

« La détribalisation, au lieu d'être un processus à sens unique, bien loin de s'achever quand le migrant arrivait en ville, était un phénomène qui pouvait apparaître et disparaître à plusieurs reprises. » (Hannerz, 1980 : 182)

- Dans la bibliographie dite « à la française », la référence de la citation doit être indiquée en note de bas de page, de manière précise, éventuellement accompagnée de commentaires pour l'expliquer.

Exemple 1 :

Quand l'ici bas ou le présent ne puisent plus, au niveau collectif, dans un imaginaire du futur, cela ne veut pas dire que la vie n'a plus de sens. Cela pose simplement que le sens de la vie de chacun ne découle plus d'abord d'une inscription dans le mouvement collectif, mais en soi, dans cette vie unique même. Idée que Max Stirner avait déjà analysée au siècle dernier<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. Stirner, *L'Unique et sa propriété*, Paris, L'Age d'homme, 1977.

Exemple 2 :

« La tendance à la catégorisation, parce qu'elle fournit un cadre de référence en matière de comportements avec les autres, qui va jusqu'à la possibilité de les exclure, permet une économie d'efforts dans les relations sociales. C'est spécialement le cas lorsque l'on a à faire à des étrangers. Classifier les gens revient implicitement à les connaître et à avoir un cadre de référence préarrangé en matière de relations »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> E.T. Hiller, *Social Relations and Structures*, New York, Harper Bros, 1947, p.643.

Les citations en langue étrangère, insérées dans le corps du texte doivent être traduites en note de bas de page, avec mention de l'auteur de la traduction.

Évitez les citations de seconde main, c'est-à-dire les extraits empruntés à un auteur qui cite lui-même un autre auteur. Citer directement à partir de la source originale pour éviter toute approximation ou modification du texte initial.

Mais, si cela comporte un intérêt, mentionnez en note de bas de page ou dans le corps du texte la référence du livre où vous avez lu l'extrait.

Exemple :

(Baudelaire, *in* Clair, 1983 : 70)

ou

(en note de bas de page) Charles Baudelaire cité par Clair J., *Considérations sur l'état des beaux arts – Critique de la modernité*, Paris, Gallimard, 1983.

S'il y a citation dans la citation, marquez la différence en changeant de guillemets.

Exemple : « ... "...." ... »

Pour indiquer une faute dans la citation ou une incohérence de l'auteur, on met la mention [sic] entre crochets (pas en italique dans la citation).